

**Procès Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 13 DECEMBRE 2024**

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Marie BAUD - Maryse MICHALAK - - Ludovic TROTTET - Sandrine DURANSON - Sylvia DUSONCHET – Mickaël TISSOT

Absents excusés : Mr. Jacky DURET (pouvoir à Mme Michalak) - Mr Frédéric AESCHLIMANN – Mr. Etienne MERLIER - Mme Cinthya MIQUET-SAGE (pouvoir à Mme Remillon)

Absents : Mr. Esther VACHOUX - Mme Alexandra DUPANLOUP

Public : 0

1. Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 Novembre 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité.
2. Le conseil décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 un emploi permanent de Secrétaire Général(e) de Mairie à temps complet en vue du départ à la retraite de la secrétaire actuelle courant du 3<sup>ème</sup> trimestre.
3. Le conseil accepte d'adhérer au service « Conseil et accompagnement dans les organisations de travail » du Centre de Gestion 74 notamment pour la mission d'assistance au recrutement d'un(e) secrétaire général(e) de mairie.
4. Le conseil accepte de conventionner avec le Département de Haute-Savoie afin de pouvoir déposer les archives communales dématérialisées (permis de construire, d'aménager ou de démolir) dans ce SAE (Système Archivage Electronique).
5. Le conseil accepte d'adhérer au Relais Petite Enfance (RPE) pluri-communal à dater du 01 Janvier 2025. Ce service est géré par le CCAS de la commune de Reignier-Esery mais il est cofinancé par les communes déjà adhérentes soit Arthaz, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier ainsi que par la caisse d'allocations familiales et la mutualité sociale agricole.
6. Le conseil accepte de louer le local communal (ex. école maternelle) à l'Association « MAM...à petits pas » à dater du 1<sup>er</sup> Février 2025 pour un loyer mensuel de 1 000€ et autorise Mme Le Maire à conclure et à signer avec le preneur le bail de location.
7. Le conseil prend note des factures suivantes : Honoraires d'avocats pour assistance à la maîtrise d'ouvrage/Groupe scolaire : 480 €ttc - Participation SIVU (piscine de la Roche) : 17 047 € pour l'année - Gerbe 11 novembre : 100 € (Atelier Fleuri Groisy) – Prestations d'Assistance Informatique pour Groupe Scolaire : 1 651€ttc – Maintenance défibrillateur : 148€ttc – Fleurissement pour Toussaint : 345€ttc (Gros Horticole) - Réparations tracteur : 9 788 €ttc (Ets. Vidonne) – Bois pour fabriquer des casiers chaussures école : 990€ttc (Ets. Lalliard) – Prestations service (pose filets à neige) : 828€ttc (L. Trottet).

8. Le conseil accepte les devis suivants : Acquisition 5 lits pour classe maternelle : 2 471€ttc (Ets. Vachoux) – Calendriers 2025 et prochain Arbu Info : 2 734€ttc (Ste XL Print) – Nettoyage cuve à gasoil : 600€ttc (Ste Natech) - Confession de 2 enseignes « Salle des fêtes » : 948€ttc (Atelier d'Adrien) – Suppression massif et création trottoir : 3 278€ttc (Paysage du Salève) – divers travaux d'électricité par l'entreprise Brutelec : Thermostat connecté salle des associations : 1 326€ttc – Dépose candélabre : 859€ttc – Remplacement projecteurs extérieurs & pose horloge : 1 920€ttc – pour MAM pose 2 prise 20 Ampères et Séparation compteur avec mairie : 7 026€ttc.
9. Info. : Broyage des sapins de Noël le Mercredi 15 Janvier 2025, dépose à partir du 6 janvier sur le parking du cimetière. Les 20 & 21 Juin 2025 34<sup>ème</sup> rallye automobile national des Bornes : autorisation de passage sur la commune.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Maryse MICHALAK  
Secrétaire de séance

Régine REMILLON  
Maire